

Conformément aux directives de l'OFSP mises à jour le 13 janvier 2021 concernant les mesures devant être appliquées à l'enseignement, voici le plan de protection mis en place au CiS.

Merci de lire attentivement ce document

PRÉAMBULE

En cas de symptôme, restez à la maison, appelez un médecin ou une institution de soins et suivez les recommandations actualisées de l'OFSP et du service du médecin cantonal quant à l'indication de frottis, de quarantaine ou d'isolement.

Depuis le 13.01.21, le télétravail est la modalité obligatoire de collaboration au CiS. Toutefois, le travail en présentiel est autorisé pour assurer les formations maintenues par dérogation des institutions partenaires : HEdS, HUG, imad et UNIGE Faculté de médecine.

PLAN DE PROTECTION EN PRÉSENTIEL

1. HYGIÈNE DES MAINS

Toutes les personnes au CiS pratiquent régulièrement l'hygiène des mains.

Mesures

Du désinfectant pour les mains est disponible à l'arrivée au CiS.

Chaque salle du CiS est pourvue d'un lavabo avec du savon et/ ou est équipée de désinfectant pour les mains.

Le lavage/désinfection des mains est recommandé pendant les pauses, après chaque contact et à la sortie.

Cas particulier avec les Patients Simulés : le lavage des mains est exigé avant et après contact avec le PS.

2. PORT DU MASQUE ET RESPECT DES DISTANCES

Mesures

Le port du masque est obligatoire en tous temps au CiS, dès l'entrée au CMU et à la Roseraie.

Chaque utilisateur du CiS vient avec son propre masque.

A titre indicatif, le nombre de places est limité par salle de formation (cf ci-dessous)

Le nombre de personnes présentes dans les open spaces ne devrait jamais excéder 50% du nombre de postes de travail qui s'y trouvent.

Cas particulier avec les Patients Simulés : le port du masque chirurgical neuf est obligatoire (fourni par le CiS)

Pour respecter les recommandations de l'OFSP, nous nous réservons le droit de refuser l'accès aux salles si le nombre de participants est non conforme aux recommandations ci-jointes. En cas de doute, merci de prendre contact avec Anne.Frischholz@unige.ch

Les couloirs sont une zone de circulation : ne pas y stationner ou s'y regrouper aux pauses et quitter le CiS dès la fin de formation. Pas de rassemblement de plus de 5 personnes aux abords du CiS.

3. TRAÇABILITE

Mesures

La liste des participants de chaque session de formation est de la responsabilité des secrétariats d'enseignement de chaque institution qui la tiennent à disposition des autorités sanitaires.

Une liste des collaborateurs du CiS, des visiteurs (hors formations) et des PS est tenue à jour à l'entrée du CiS par le secrétariat qui la tient à disposition des autorités sanitaires.

Les autorités sanitaires recommandent l'utilisation de l'application SwissCovid.

4. NETTOYAGE

Mesures

Il est de la responsabilité des enseignants/tuteurs de demander aux utilisateurs de la salle de nettoyer la table et les chaises à la fin de leur enseignement. Du désinfectant de surface avec papier ménage est à disposition dans chaque salle à cet effet.

Il est de la responsabilité des techniciens du CIS d'assurer l'entretien de la salle de simulation, des mannequins et du matériel pédagogique.

Cas particulier pour les ateliers BLS : il est de la responsabilité des enseignants/tuteurs de demander aux utilisateurs de nettoyer les mannequins entre chaque participant.

5. PERSONNES SYMPTOMATIQUES / PERSONNES VULNÉRABLES

Mesures

Les enseignants/tuteurs sont responsables de rappeler en début de session que les personnes présentant des symptômes doivent retourner à domicile en portant un masque et qu'elles sont priées de suivre les consignes de l'OFSP.

Les personnes vulnérables sont protégées de façon spécifique : elles doivent contacter leur hiérarchie.

6. MISE EN OEUVRE

Mesures

La mise en œuvre du plan de protection est de la responsabilité de tous : Equipe du CIS, étudiants, formateurs, patients simulés, visiteurs

Une personne du CiS référente COVID est identifiée chaque jour pour faciliter sa mise œuvre. S'adresser au secrétariat ou auprès d'un technicien.

Il est suggéré qu'au sein de chaque formation soit identifié un référent COVID pour veiller au respect des mesures de protection.

CAPACITE DES SALLES DE FORMATION DU CIS

Salles	Dimensions m ²	Utilisable	Capacité maximale avec port du masque
CMU			
Poly 1	36,9	36,5	18
Poly 1b	32,3	31,5	17
Poly 2	51,1	47,8	20
Régie 1	7,90	5.52	2
Debrief 1	21,1	15,8	11
S1	50,6	45,1	20
Régie 2	7,90	4.94	2
Debrief 2	31,8	25,4	14
S2	50,6	45,2	20
Régie 3	6,90	4.52	2
Debrief 3	21,1	18,8	12
S3	35,5	30,5	15
C1	22,5	22,0	10
C2-3-5-6-7-8-9	18	16,5	8
C4	22,5	18,4	10
Roseraie			
Debrief R1	17,6	13,0	9
R1	46,0	41.1	18
Debrief R2	18,9	13,2	9
R2	47,7	42,5	18
R3 partie cours	45,3	43,2	22
R3 partie BLS	30,2	28,3	15

Le CIS, un centre conjoint

Hes·SO GENÈVE
h e d s Haute école de santé

HUG Hôpitaux
Universitaires
Genève

imad INSTITUTION
GENEVOISE
DE MAINTIEN
À DOMICILE

**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**
FACULTÉ DE MÉDECINE

Attention : 1 seule personne à la fois dans la cuisine et aux espaces de pauses café – Les repas doivent être pris dans une des cafeterias dédiées (CMU)